



Lorient, le 10 juillet 2018

Dossier suivi par : Amélie CAILLET

Tel : 06-81-48-57-98

Mail : cd56-ctfdev@orange.fr

CONVOCAATION STAGE

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer au stage de recyclage annuel, obligatoire pour tous les arbitres de niveau départemental.

Date : Du dimanche 16 septembre de 09h00 à 17h30

Lieux : Salle Brisset (CEP LORIENT) et Lycée Notre Dame de la Paix – 6 rue des Ormes
56270 Ploemeur (cf plan en pièce jointe)

Restauration : sur place

Accueil : Le dimanche 16 de 08h45 à 09h, salle Brisset, rue du Docteur Villers à Lorient

Coût : 40€.

Clôture : A 17h30, au Lycée Notre Dame de la Paix

Vous vous munirez d'une tenue de sport et de quoi prendre des notes.

Je vous rappelle que ce stage est **obligatoire tous les ans** avec présence pendant toute sa durée. En cas d'absence, un rattrapage aura lieu le dimanche 16 décembre 2018 au lycée.

Toute absence à l'un de ces stages entrainera une descente de niveau (arbitre club).

Conformément aux statuts départementaux, vous serez en possession de votre licence 2018/2019. Vous ne pourrez d'ailleurs être désigné qu'une fois votre licence enregistrée sur FBI.

La réponse est à donner via le lien envoyé avec cette convocation pour le **lundi 27 août 2018**.

Le règlement (40,00 €) est à envoyer au Comité Départemental (Le chèque n'est pas encaissé avant le stage).

Lors du stage, le QCM établi par la CDO, validera votre appartenance à la liste des Arbitres départementaux. Un memento vous sera également remis.

Salutations sportives et bonnes vacances.

Attention : Le comité ne s'adressera pas aux clubs pour demander les règlements manquants.

C'est à vous de faire le nécessaire si vous souhaitez que ce soit votre club qui règle le stage !

En l'absence de règlement, un chèque personnel vous sera demandé le jour du stage !

Frédéric TANNOUX – Elodie KARWAT
Co-Présidents CDO